

■ **DIAMA Sàrl**, à Noville, En Novalette. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 26 février 2002. But: commerce en général de machines et diamants pour travailler la pierre et d'outillage en relation directe ou indirecte avec la construction. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport selon contrat du 26 février 2002 et bilan au 31 décembre 2001: actifs (CHF 193'263.38) et passifs (CHF 127'237.85) de la raison individuelle Diama S. Spidalieri, à Noville, soit un actif net de CHF 66'025.53, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 46'025.53 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Salvatore Spidalieri, avec une part de CHF 11'000, et Stéphane Spidalieri, avec une part de CHF 9'000, tous deux d'Italie, à Noville. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 2622 du 07.03.2002
(00381864 / CH-550.1.028.927-0)